



Monsieur le Député Guy CHAMBEFORT  
HÔTEL DE VILLE  
23 PLACE JULES FERRY

03400 YZEURE

Vichy, le 03 juin 2009

N/Réf : JMC/AS

Monsieur Le Député,

En décrochant le titre tant convoité d'Appellation d'Origine Contrôlée, le vignoble de Saint-Pourçain-sur-Sioule apporte une consécration et une reconnaissance nationale à notre département et à l'Auvergne qui obtient ainsi sa première AOC pour un vin.

Cette exceptionnelle distinction consacre la qualité du travail accompli depuis des décennies par les viticulteurs et récompense par la même occasion la mobilisation de tous.

Elle est la meilleure reconnaissance de l'engagement d'un territoire et un signe d'encouragement fort à poursuivre les efforts déployés par chacun pour insuffler une dynamique touristique et commerciale.

Cette appellation sera un moteur pour la promotion du tourisme et par conséquent de nos hôtels, de nos restaurants et de l'ensemble de nos entreprises. D'ores et déjà, nous réfléchissons à la mise en place d'actions et de partenariats pour que le vin de Saint-Pourçain-sur-Sioule soit l'ambassadeur de nos activités...

C'est avec un réel plaisir que je vous exprime la très grande satisfaction des professionnels de l'hôtellerie-restauration et vous remercie d'avoir été l'un des artisans de cette réussite.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, mes salutations les plus cordiales.

Le Président de la Commission Tourisme

Jean-Michel CHAVAROCHETTE